

Discours de Kevin Goergen le 24 juin 2025 lors de la présentation de la traduction française du livre d'Yves Schmitz « Le Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale ».

Bonsoir à toutes et à tous,

Merci pour l'invitation et l'opportunité de prendre la parole ce soir sur un sujet que j'étudie depuis maintenant trois ans. Je ne dispose que de quinze minutes pour cette présentation, donc je vais me concentrer uniquement sur certains aspects.

À travers mes recherches et la lecture du livre d'Yves Schmitz, je rejoins l'analyse de l'historienne Renée Wagener, qui écrit dans sa critique que cet ouvrage s'apparente davantage à un outil de référence qu'à une véritable analyse historique approfondie.¹ D'une certaine manière, l'étude historique du colonialisme luxembourgeois en est encore à ses débuts.

Les sources mobilisées — comme dans les travaux antérieurs de Régis Moes ou dans l'exposition du Musée national — restent souvent limitées à des documents facilement accessibles, presque exclusivement au Luxembourg, ce qui s'explique parfois par des contraintes de temps.

C'est pourquoi, au cours des trois dernières années, j'ai principalement consulté les archives en Belgique et au Luxembourg, mais aussi en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en République démocratique du Congo.

Certes, le livre de Schmitz adopte une lecture critique et historique des textes coloniaux, mais lui non plus ne repose pas sur une recherche de fond. Cela illustre bien les limites actuelles de la recherche, mais aussi les contours du discours public dominant.

À mon sens, il est problématique d'écrire l'histoire coloniale luxembourgeoise uniquement à partir de ces « sources secondaires ».

D'abord, parce que certaines informations sont tout simplement fausses et risquent d'être reproduites sans vérification. Ensuite, parce qu'il existe un réel danger de reproduire, sans le remettre en question, un discours colonial tel qu'il a été formulé par les colonisateurs eux-mêmes.

Je vais vous donner quelques exemples pour illustrer le problème que pose le colonialisme luxembourgeois dans le débat public, et ce qui est problématique dans la manière dont il est actuellement compris.

L'attention portée aujourd'hui au colonialisme luxembourgeois se focalise en grande partie sur les activités du Cercle Colonial Luxembourgeois. Très souvent, les personnes qui n'en faisaient pas partie sont quasi absentes des textes, des articles et du débat public.

¹ <https://www.woxx.lu/kolonialismus-inoffizieller-juniorpartner/>

Par ailleurs – et c’est un point essentiel – l’on tend à considérer le milieu colonial comme un groupe homogène. Or, cela ne correspond pas à la réalité, notamment si l’on prend en compte le rôle des missionnaires. En effet, il existait des intérêts variés, parfois même contradictoires, qu’il est indispensable de prendre en compte pour comprendre le colonialisme comme un phénomène profondément ancré dans la société de l’époque.

Certains colons adoptaient la nationalité belge avant leur départ pour le Congo. C’est le cas, par exemple, de François Wenner et d’Émile Conzemius, deux figures également présentées dans l’exposition du Musée national en 2022.

Dans le cadre du narrative colonial au Luxembourg, ces individus étaient qualifiés de Luxembourgeois, mais leur mobilité dans l’espace colonial était en réalité davantage liée à la Belgique qu’au Luxembourg.

L’histoire familiale de l’artiste Chantal Maquet est elle aussi plus complexe : sa famille vivait au Congo en tant que citoyens belges.

De même, l’histoire de Pierre Jentgen est souvent mal comprise : il part au Congo Basin en tant que Belge, mais avant cela, il s’était déjà rendu en Angola en tant que Luxembourgeois, d’où il fut expulsé. Cette expulsion, en réalité, est plus complexe qu’il n’y paraît : elle montre la mobilité et la marge d’action de certains Luxembourgeois, comme Jentgen, actif dans l’arrière-pays anglais, notamment lors des soulèvements des Amboim et de Seles en 1917.

Une autre erreur présente dans le livre, qui provient d’un texte publié dans le lexique Autorenlexikon du CNL, concerne Joseph Sand. Contrairement à ce qui y est affirmé, il n’était pas actif principalement dans la partie du bassin du Congo revendiquée par le roi belge, mais dans la zone sous domination française, qui allait devenir le Congo français.

Dans mes recherches, je m’intéresse également à la question de la nationalité : que signifiait être Luxembourgeois dans les colonies européennes en Afrique ?

Cela soulève alors la question suivante : que signifie l’européanité, mais aussi la blancheur, dans le contexte colonial ?

Enfin, l’un des projets coloniaux les plus ambitieux portés par le Luxembourg dans les années 1920 et 1930 — celui de la société Granducol — apparaît, à travers les sources, particulièrement complexe et mérite une attention spécifique dans l’étude des engagements coloniaux luxembourgeois.

Nous voyons ici également l’aspect transimpérial du colonialisme, tout comme il y avait auparavant des demandes de concession pour le prince Félix au Congo, qui furent très bien accueillies par la Belgique. Il est possible que, en raison de la politique portugaise au Mozambique et plus tard de celle de Salazar, l’entreprise naisse puis échoue en lien avec le renforcement de la bourgeoisie portugaise.

Le colonialisme s'exprime souvent à travers une domination qui, sur le terrain, était loin d'être absolue, contrairement à ce qu'elle prétendait. Si nous ne tenons pas compte des sources produites en Afrique, nous risquons de passer à côté de cette réalité.

Même une lecture critique des textes coloniaux ne peut combler à elle seule ce manque. Certaines thèses sont alors reprises sans remise en question.

Par exemple, Régis Moes affirme qu'il n'existait pas de mouvement anticolonial significatif au Luxembourg avant 1960, ce qui est repris et accepté tel quel dans l'ouvrage de Schmitz.

Pourtant, lors de l'invasion fasciste de l'Abyssinie par l'Italie — il y a maintenant 90 ans —, des formes de résistance ont bel et bien existé : des socialistes, des communistes, des anarchistes, ainsi que le mouvement ouvrier luxembourgeois se sont opposés à cette agression. Leur engagement était anticolonial.

Ainsi, l'historienne Wagener aborde dans sa recension de l'ouvrage la question, voire l'absence, de l'anticolonialisme — un aspect qui aurait indubitablement dû figurer dans une introduction thématique. Le fait que la critique anticoloniale ou les actions menées au cours du XXe siècle ne reçoivent aucune attention se reflète également dans des articles récents, comme celui de Gabrielle Antar portant sur le Luxembourg et l'Afrique du Sud.

Au Luxembourg, il existe une idée tenace selon laquelle, dès qu'une personne a travaillé sur un sujet historique, ce sujet serait clos, comme s'il n'y avait plus rien à en dire.

Pourtant, comme le montre également le livre d'Yves Schmitz, il reste un besoin évident de recherches approfondies sur la question du passé colonial du Luxembourg.

Il est essentiel de poursuivre ces recherches, de les approfondir, et surtout d'en élargir les perspectives afin de mieux comprendre les implications du colonialisme et ses résonances au Luxembourg.

Le film que nous allons voir ce soir reflète un aspect souvent négligé de l'histoire coloniale : celui du projet colonial en tant qu'entreprise globale, voire paneuropéenne. Le bassin du Congo, en particulier, illustre parfaitement cette dimension. Dès le début de la colonisation européenne, cette région est devenue un terrain d'action pour des personnes venues de divers pays.

Juste avant l'indépendance du Congo, l'administration coloniale belge recense 575 Luxembourgeois et Luxembourgeoises au Congo belge, et 619 si l'on inclut le Ruanda-Urundi. Rapporté à la population totale du Luxembourg à l'époque, cela représente environ 0,2 % — un chiffre relativement faible.

Mais ce qui rend cette donnée intéressante, c'est le profil social de ces personnes. À partir des années 1950, accéder à la colonie nécessitait soit des moyens financiers, soit une formation supérieure — laquelle impliquait elle aussi un certain capital. Cela signifie que la participation luxembourgeoise au colonialisme belge en Afrique était en grande partie réservée à une classe

socio-économique plus élevée. Le marché congolais représentait une opportunité économique importante. Mais il permettait aussi à des personnes issues de la classe moyenne d'accéder à une certaine mobilité sociale, grâce aux revenus générés sur place et réinvestis au Luxembourg.

Un seul exemple à cet égard : Charles Herquelle fut dans les années 1920 directeur du Comité spécial du Katanga. Après son retour au Luxembourg, il devint président de l'Œuvre nationale de secours de la Grande-Duchesse Charlotte du Luxembourg. Il existait donc un lien personnel très direct avec le Congo, qui s'est également manifesté durant la Seconde Guerre mondiale.

Le profil bourgeois des colonisateurs luxembourgeois offre une image différente de celle décrite par Thomas Kolnberger à propos des soldats luxembourgeois dans l'armée coloniale néerlandaise, où l'on retrouve principalement de jeunes hommes issus de milieux précaires.

Cela nous amène à une hypothèse intéressante : le colonialisme luxembourgeois relève avant tout d'une histoire de la bourgeoisie luxembourgeoise. Il ne s'agissait pas d'un mouvement de masse, mais d'un engagement sélectif, souvent motivé par des opportunités économiques, professionnelles ou de prestige.

Le colonialisme ne signifiait pas uniquement l'exploitation économique ou les ambitions géopolitiques — il représentait aussi une entreprise de prestige. La participation à des projets coloniaux était perçue comme une expression de grandeur nationale et de « progrès civilisationnel ». Il n'était pas nécessaire de posséder ses propres colonies : ce qui comptait, c'était la participation active au système colonial.

Dans ce contexte, le discours missionnaire jouait également un rôle central — non seulement dans la prétendue « civilisation » des peuples colonisés, mais aussi dans celle de la population luxembourgeoise elle-même.

On peut donc, ici aussi, s'interroger sur les continuités du discours colonial : qui est présenté comme civilisé, qui est perçu comme l'incarnation de la démocratie ? On observe également clairement cette continuité coloniale dans le discours sur le progrès technologique, ainsi que dans les actions et les argumentaires des entreprises technologiques comme Amazon, Google et consorts.

Comme le suggère le titre du livre — et comme l'exprimait Eugène Schaus en 1960 — les États sans colonies formelles, comme le Luxembourg, ont eu la possibilité de « fermer » le chapitre des liens coloniaux et des responsabilités liées à l'indépendance des anciennes colonies.

Déjà pendant la période coloniale, le Luxembourg n'était pas contraint de se confronter aux problèmes liés à la gestion coloniale. C'est un privilège particulier : bénéficiaire des structures et des profits du système colonial sans en assumer les responsabilités politiques ou sociales.

Par exemple, certaines questions, comme celles des soi-disant dédommagements ou des pensions versées aux anciens fonctionnaires et employés des entreprises coloniales après l'indépendance, n'ont été résolues que vers la fin des années 1970 dans certains cas.

Mais surtout, le Luxembourg n'a jamais vraiment eu à se confronter aux personnes colonisées. Contrairement à la Belgique, qui dès les années 1950 a offert des bourses aux étudiants congolais et a vu émerger des communautés congolaises, comme Matongé à Bruxelles, le Luxembourg n'a mis en place aucune initiative comparable.

Le pays n'a pas non plus reconnu ni soutenu les enfants « métis » issus de pères luxembourgeois et de mères congolaises — la majorité d'entre eux n'ont jamais été officiellement reconnus. Dans le débat public luxembourgeois, seuls quelques cas sont connus, principalement ceux qui ont réussi à venir au Luxembourg.

On ignore combien de Congolais et Congolaises auraient pu revendiquer la nationalité luxembourgeoise, comme certains Brésiliens ou Américains après la réforme de la nationalité en 2008, en prouvant une ascendance remontant à un ancêtre luxembourgeois vivant au 1er janvier 1900.

Le Luxembourg, bien qu'impliqué dans des dynamiques coloniales, évolue dans une tension ambivalente. Son passé colonial est tantôt mis en avant, tantôt effacé, selon le contexte -- utilisé comme instrument par des responsables politiques de tous bords.

Dans les discours publics et politiques, cette absence apparente est parfois utilisée — consciemment ou non — pour se distancier des responsabilités postcoloniales et néocoloniales, tout en continuant à bénéficier des structures héritées du colonialisme et du capitalisme global.

Historiquement, le Luxembourg est probablement plus lié au Congo belge qu'à toute autre colonie. Pourtant, ces liens sont souvent présentés comme lointains, voire inexistants, concernant la République démocratique du Congo actuelle.

Aujourd'hui encore, les conflits en Afrique subsaharienne, notamment dans l'est de la RDC — au Nord et Sud-Kivu — suscitent peu d'attention au Luxembourg.

Alors que des manifestations mondiales ont eu lieu contre l'inaction internationale et le soutien présumé du Rwanda au M23, les protestations au Luxembourg restent limitées, principalement à la diaspora congolaise et africaine.

Cette faible visibilité contraste fortement avec l'attention beaucoup plus importante portée à d'autres conflits, comme ceux en Palestine ou en Ukraine.

Le conflit en RDC est souvent réduit à une simple lutte pour les ressources, au détriment des perspectives africaines, de l'histoire régionale et de la complexité politique.

La question de ce qu'est le colonialisme luxembourgeois soulève inévitablement une autre question : comment y faire face aujourd'hui ? Pour y répondre, il est essentiel de comprendre les projets coloniaux dans leur ensemble — non pas comme des épisodes isolés, mais comme des éléments constitutifs du capitalisme global et d'état démocratique. Un capitalisme qui,

dès ses origines, a classé les êtres humains selon des catégories et des identités construites, en fonction de leur utilité économique.

Dissocier les enchevêtrements coloniaux des rapports matériels qui les ont produits, c'est risquer de légitimer les structures de pouvoir qui ont permis leur émergence – et qui, dans bien des cas, continuent de les soutenir. L'État colonial n'était pas une anomalie, ni la brutalité une exception : ils faisaient partie intégrante des formes de domination étatique. Cela vaut également pour les États dits démocratiques. L'étude *La France au Cameroun (1945-1971)*, publiée en janvier 2025, met en lumière la brutalité avec laquelle l'armée française, puis l'armée camerounaise pro-française, a réprimé les mouvements révolutionnaires camerounais.

Aussi dans ce contexte, on peut se demander dans quelle mesure des actions comme celle de Richtung²² — qui a symboliquement mis Nicolas Cito derrière les barreaux — pourraient aussi être interprétées comme un renforcement, plutôt qu'une critique, du système punitif étatique. Ou encore, dans quelle mesure certains concepts issus du discours bourgeois, comme l'intersectionnalité, ne vont pas jusqu'à la racine du problème, mais servent plutôt à adapter le capitalisme à de nouvelles normes de diversité. À ce sujet, il existe un livre intéressant en allemand, qui porte un titre évocateur : *Die Diversität der Ausbeutung* (La diversité de l'exploitation).

Aujourd'hui encore, des acteurs et entreprises opérant à l'échelle mondiale continuent d'agir selon des logiques coloniales, mais dans un cadre désormais « diversifié ». La société actuelle continue de classer et d'exclure les individus en fonction de leur valeur supposée sur le marché.

Des auteurs comme Owen Jones, dans son livre « *Chavs: The Demonization of the Working Class* », montrent comment certains discours antiracistes libéraux peuvent invisibiliser les classes populaires, voire être instrumentalisés contre elles. De même, Cederic Johnson, dans « *After Black Lives Matter* », critique les limites d'un certain activisme qui ne remet pas en cause les fondements économiques du système, alors le capitalisme et l'état.

L'histoire, en tant qu'étude du passé, doit établir des ponts entre hier et aujourd'hui. Elle doit aussi mettre en lumière les vérités oubliées ou inconfortables. Au XXe siècle, les projets coloniaux portés par l'État, l'économie et l'Église étaient souvent perçus comme des symboles de prestige. Aujourd'hui, la situation s'est inversée : pour les pays européens sans colonies officielles, comme le Luxembourg, il est relativement facile de se distancier de cet héritage.

Et pourtant, il est essentiel de s'y confronter. Car c'est en reconnaissant ces zones d'ombre que nous pouvons mieux comprendre les discours contemporains et les rapports de pouvoir qui en découlent.

C'est peut-être pour cette raison que l'histoire coloniale demeure un sujet si sensible : parce qu'elle remet en cause non seulement les fondements de notre présent, mais surtout ceux du

système dans son ensemble — en révélant qu'il s'est construit, et continue de fonctionner, sur l'exploitation et l'oppression.

Merci de votre attention.